

**LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE NACRE
RECRUTE UN ASSISTANT TERRITORIAL D'ENSEIGNEMENT
ARTISTIQUE – SPECIALITE FORMATION MUSICALE (H/F)**

Synthèse de l'offre :

Employeur :

Communauté de communes Cœur de Nacre
7 rue de l'Eglise
14440 DOUVRES-LA-DELIVRANDE

Date de publication de l'offre :

Date limite de candidature :

Poste à pourvoir le :

A partir du 01/09/2026

Type d'emploi :

Emploi permanent

Ouvert aux contractuels :

Oui (Article L 332-8 2° du code général de la
fonction publique)

Temps de travail :

13h hebdo

Lieu de travail :

Ecole de musique intercommunale de Cœur de Nacre
Centre culturel C³ - Le Cube
3 Allée du temps libre
14440 DOUVRES-LA-DELIVRANDE

Cadre d'emploi : Catégorie B – Assistant territorial d'enseignement artistique principal

La Communauté de communes Cœur de Nacre, composée de 13 communes et comptant environ 24 000 habitants permanents, est située à 10km au nord de Caen, sur la Côte de Nacre. Elle offre un cadre de vie et d'emploi agréable, au sein d'un territoire attractif et familial.

Fort de son développement culturel associant spectacle vivant, enseignement musical, actions culturelles et lecture publique, Cœur de Nacre s'est dotée en 2018 du centre culturel C³ - Le Cube, qui réunit une salle de spectacle et une école de musique intercommunale. L'école accueille plus de 500 élèves, encadrés par une équipe d'une vingtaine d'enseignants, et développe son activité sur trois sites : Douvres-la-Délivrande, Courseulles-sur-Mer et Luc-sur-Mer.

L'école de musique intercommunale a récemment engagé une évolution importante de son projet pédagogique, désormais structuré autour de trois parcours complémentaires : Rencontres, Créativité et Accompagnement. Ces parcours visent à mieux prendre en compte l'âge, le rythme, les envies et les projets des élèves, en renforçant les liens entre formation musicale, pratique instrumentale, pratiques collectives, créativité et ouverture culturelle.

Dans ce contexte, le poste d'enseignant en formation musicale représente un enjeu essentiel pour le service : il doit permettre d'assurer la continuité des apprentissages, de consolider le parcours renouvelé des élèves et de contribuer à la dynamique collective de l'établissement.

A. DEFINITION DU POSTE

Sous l'autorité du directeur de l'école de musique, l'enseignant assure l'enseignement de la formation musicale auprès d'élèves d'âges et de niveaux variés, dans le cadre du projet d'établissement et des parcours pédagogiques mis en place.

Il participe à la concertation pédagogique, au suivi des élèves, à la vie de l'établissement et aux projets artistiques et culturels portés par l'école de musique et le centre culturel C³ – Le Cube.

L'enseignement de la formation musicale s'inscrit dans une approche vivante, transversale et directement reliée aux pratiques instrumentales, vocales et collectives. Il vise à développer l'écoute, le chant, la lecture, le rythme, la compréhension des langages musicaux, la créativité et l'autonomie des élèves.

B. MISSIONS

Missions pédagogiques

- Assurer l'enseignement de la formation musicale dans les différents parcours de l'école : Parcours Rencontres, Parcours Créativité et Parcours Accompagnement.
- Construire des séances adaptées aux âges, niveaux et profils des élèves : enfants, adolescents, adultes débutants ou élèves ayant déjà une expérience musicale.
- Développer une pédagogie active fondée sur l'écoute, le chant, le rythme, la lecture, l'invention, l'expression musicale et le lien avec la pratique instrumentale.
- Favoriser l'autonomie musicale des élèves et leur compréhension progressive des codes, repères et langages musicaux.
- Participer à l'évaluation, au suivi individualisé et à l'orientation des élèves dans leur parcours.
- Contribuer à la cohérence pédagogique entre formation musicale, cours instrumentaux, pratiques collectives et projets artistiques.

Missions liées au projet d'établissement

- Participer à la mise en œuvre du projet pédagogique renouvelé de l'école de musique.
- S'impliquer dans la réflexion collective autour des parcours, des contenus d'enseignement et des modalités d'évaluation.
- Travailler en lien étroit avec l'équipe enseignante, la coordination pédagogique et la direction.
- Contribuer aux projets transversaux associant plusieurs disciplines, notamment les pratiques collectives, les ateliers vocaux, les musiques actuelles, les projets de création ou les actions en lien avec la saison culturelle du Cube.

- Participer aux auditions, restitutions, concerts, portes ouvertes et temps forts de l'école de musique.

Missions d'action culturelle et de territoire

- Participer aux actions de sensibilisation et de découverte musicale menées par l'école, notamment en direction des enfants du territoire.
- Contribuer aux projets artistiques et culturels inscrits dans la saison de l'établissement : rencontres avec des artistes, ateliers, master classes, concerts participatifs, événements territoriaux.
- Accompagner les élèves dans leur découverte des esthétiques musicales variées et dans leur ouverture à la vie culturelle locale.
- S'inscrire dans la dynamique intercommunale de l'école, en lien avec les différents sites d'enseignement et les communes du territoire.

C. PROFIL DU POSTE

Formation et expérience

- Titulaire du Diplôme d'Etat de professeur de musique, spécialité formation musicale, ou diplôme équivalent.
- Expérience souhaitée dans l'enseignement de la formation musicale en conservatoire, école de musique ou établissement d'enseignement artistique.
- Bonne connaissance des enjeux de l'enseignement artistique spécialisé et du fonctionnement des collectivités territoriales.
- Maîtrise des contenus liés à la formation musicale : écoute, culture musicale, rythme, lecture, intonation, chant, analyse, invention, création, lien avec la pratique instrumentale.
- Intérêt marqué pour les approches pédagogiques intégrant l'oralité, la transmission par l'écoute, l'imitation, la mémorisation, l'improvisation et la pratique collective.

Compétences attendues

- Capacité à construire une progression pédagogique adaptée à des publics diversifiés.
- Goût pour les pédagogies actives, collectives et transversales.
- Aptitude à articuler formation musicale, pratiques instrumentales, vocales et collectives.
- Ouverture à des esthétiques variées : musiques classiques, actuelles, jazz, musiques du monde, création contemporaine, répertoires vocaux.
- Sens de l'innovation pédagogique et capacité à participer à un projet d'établissement en évolution.
- Qualités relationnelles avec les élèves, les familles et les collègues.
- Capacité à travailler en équipe et à s'inscrire dans une dynamique collective.
- Rigueur, autonomie, sens de l'organisation et de la continuité du service public.

Qualités recherchées

- Sens du service public.

- Bienveillance et exigence pédagogique.
- Curiosité artistique.
- Capacité d'adaptation.
- Esprit d'initiative.
- Intérêt pour les projets transversaux et l'action culturelle.
- Volonté de contribuer activement à la vie de l'établissement.

D. CONDITIONS D'EXERCICE

- Temps non complet : **13h hebdomadaires**.
- Interventions possibles sur les trois sites de l'école : Douvres-la-Délivrande, Courseulles-sur-Mer et Luc-sur-Mer.
- Réunions pédagogiques, auditions, restitutions, concerts et projets ponctuels en soirée ou le week-end selon le calendrier de l'établissement.
- Participation à la vie culturelle du centre culturel C³ – Le Cube et aux actions menées sur le territoire intercommunal.

Contact et informations complémentaires

Les candidatures, composées d'une lettre de motivation et d'un CV, sont à adresser à :

Monsieur le Président de la Communauté de communes Cœur de Nacre
7 rue de l'Eglise
14440 DOUVRES-LA-DELIVRANDE

ou par mail à l'adresse : jcingal@coeurdenacre.fr **au plus tard le 25 juin 2026.**

Date prévisionnelle des entretiens : 29 juin 2026

Pour plus d'informations sur le poste : Jérôme Boulay, directeur de l'action culturelle -
Tél : 02 61 53 60 31.